

CYCLO-CLUB DE SAINT PÉRAY

Inscription séjour 7 au 14 septembre 2019, Chorges

Date limite de retour : 25 janvier 2019 (dans ce délai les inscriptions des personnes ayant répondu au sondage sont prioritaires, les inscriptions après le 25 janvier ne seront prises en compte que dans la mesure de disponibilité de l'hébergement)

Cette fiche d'inscription, accompagnée d'un chèque d'acompte du montant demandé (à l'ordre du Cyclo club St Peray), est à déposer dans la boîte à lettres du club (parvis médiathèque St Peray), ou à remettre à Daniel Bouju, 165 rue du Temple, 07130 Touloud. Il est également possible de la remettre lors de la galette du club le 10 janvier 2019.

Ce séjour est ouvert aux conjoint(e)s, les activités des accompagnants non cyclistes ne sont pas organisées par le club.

Je soussigné(e) _____ demande mon inscription au séjour organisé la le club cyclo.

Je serai accompagné d'une personne OUI/NON (rayer la mention inutile)

Nom et prénom de l'accompagnant :

Lieu : Chorges (05), village vacances VVF

Dates : du 7 au 17 septembre 2019

Le montant total du séjour est estimé à 420€, les prestations couvertes pour ce montant sont les 7 nuitées avec 1/2 pension (petit déjeuner et dîner) ainsi que le transport aller-retour entre St Peray et Chorges.

Les frais de route éventuels pendant la semaine, ainsi que les repas de midi et les dépenses telles que boisson prise au bar sont à la charge des participants.

L'échéancier de paiement est le suivant :

Date de paiement	Montant	Commentaire
A joindre à l'inscription	130€	
15 juillet 2019 au plus tard	250€	
Pendant le séjour	Solde	Le solde sera calculé selon les frais réellement engagés, le solde par personne ne devrait pas dépasser 40€

Une assurance annulation est souscrite, en cas de force majeure. Dans tous les cas d'impossibilité de participer une recherche de remplaçant sera bien sur possible.

Le transport aller-retour de St Peray à Chorges est organisé par le club, avec des minibus. Le budget du séjour est basé sur ce mode de transport. Les personnes souhaitant utiliser leur véhicule personnel sont invitées à le signaler au moment de leur inscription.

Fait à _____ le _____

Signature :